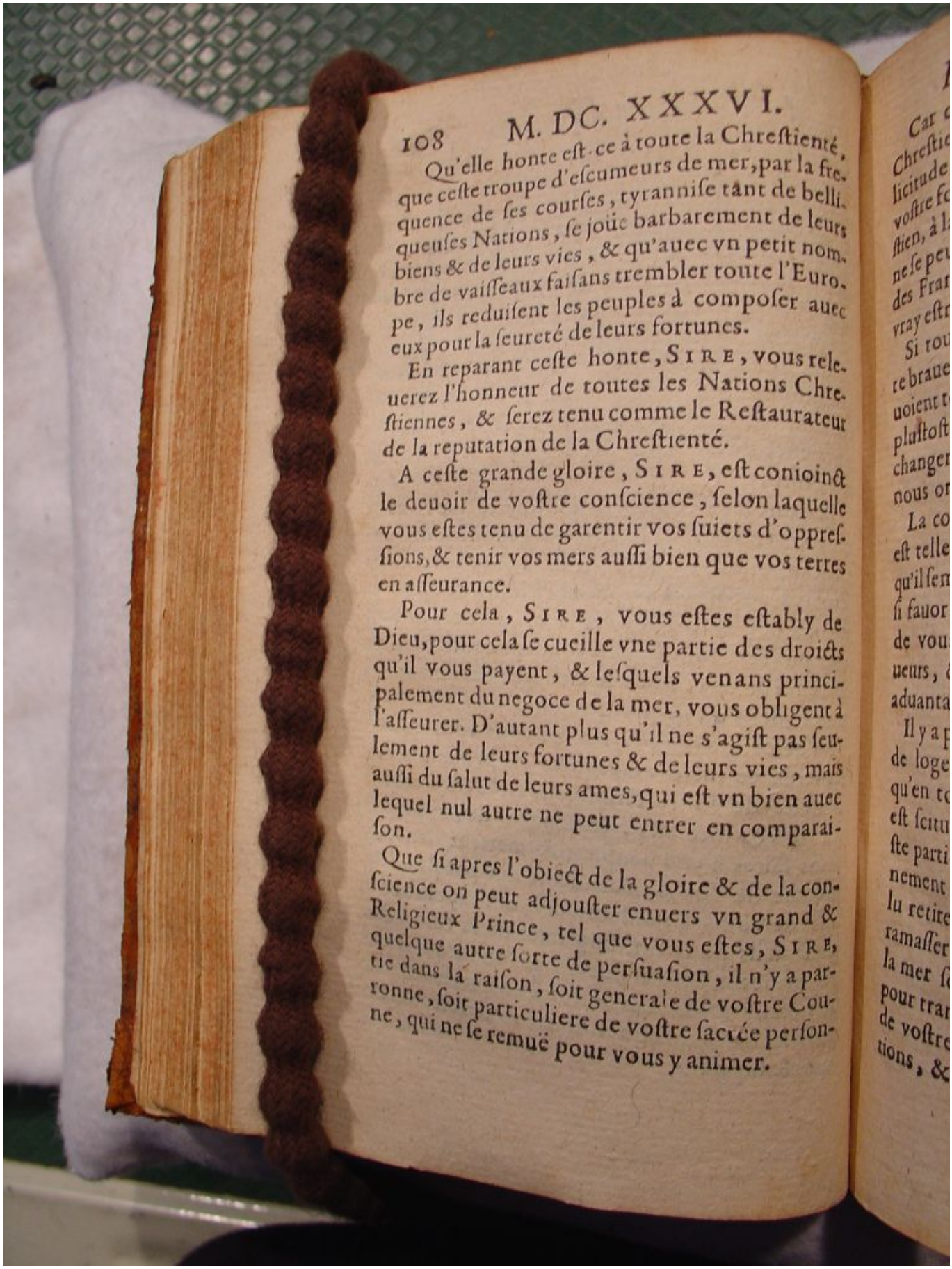
Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1636_108.jpg



Qu'elle honte eſt-ce à toute la Chreſtienté, que ceſte troupe d'eſcumeurs de mer, par la frequence de ſes courſes, tyranniſe tant de belliqueuſes Nations, ſe joüe barbarement de leurs biens & de leurs vies, & qu'auec vn petit nombre de vaiſſeaux faiſans trembler toute l'Europe, ils reduiſent les peuples à compoſer auec eux pour la ſeureté de leurs fortunes.

En reparant ceſte honte, SIRE, vous releuerez l'honneur de toutes les Nations Chreſtiennes, & ſerez tenu comme le Reſtaurateur de la reputation de la Chreſtienté.

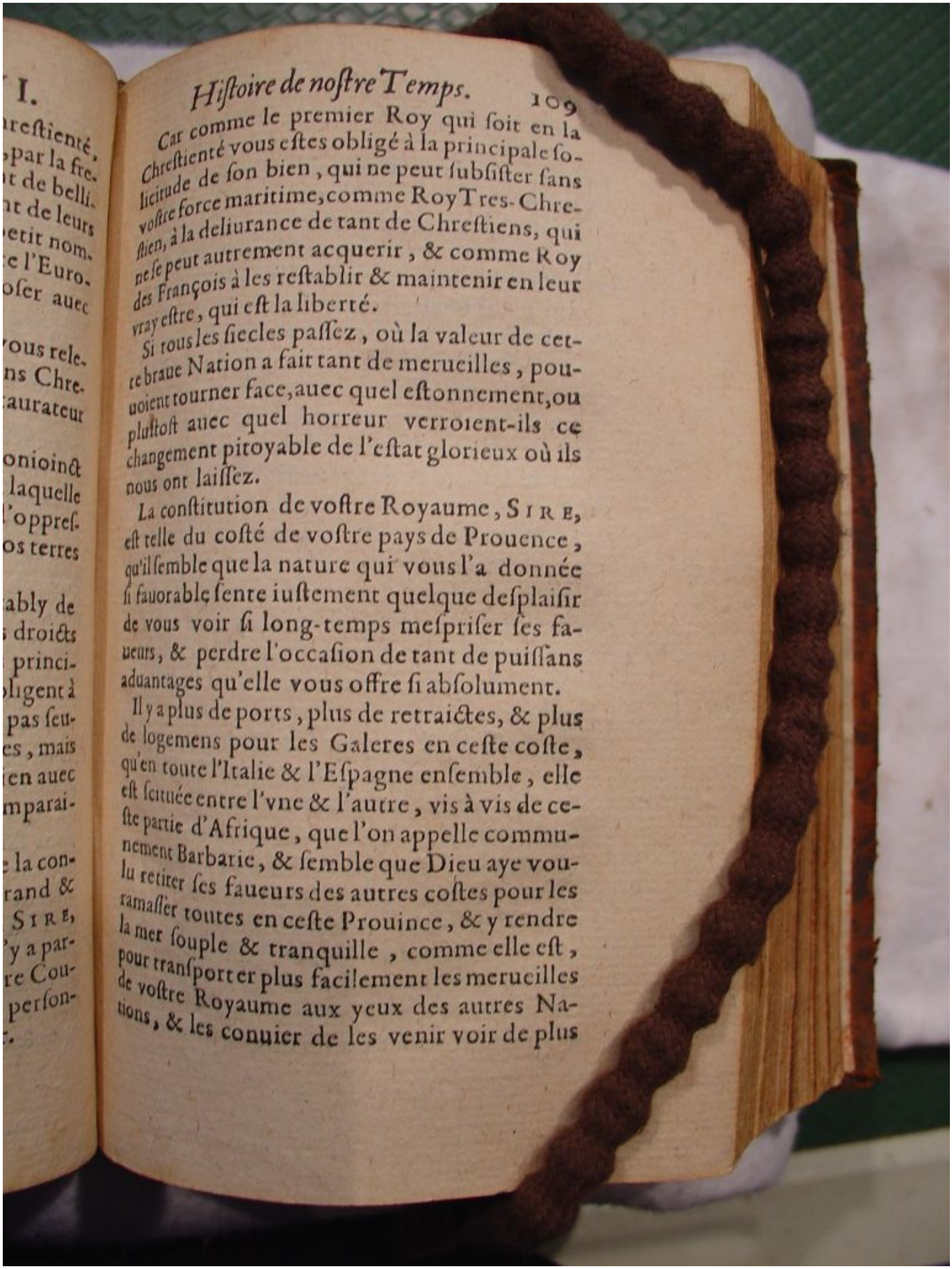
A ceſte grande gloire, SIRE, eſt conioinct le deuoir de voſtre conſcience, ſelon laquelle vous eſtes tenu de garentir vos ſuiets d'oppreſſions, & tenir vos mers auſſi bien que vos terres en aſſeurance.

Pour cela, SIRE, vous eſtes eſtably de Dieu, pour cela ſe cueille vne partie des droicts qu'il vous payent, & leſquels venans principalement du negoce de la mer, vous obligent à l'aſſeurer. D'autant plus qu'il ne s'agiſt pas ſeulement de leurs fortunes & de leurs vies, mais auſſi du ſalut de leurs ames, qui eſt vn bien auec lequel nul autre ne peut entrer en comparaiſon.

Que ſi apres l'obiect de la gloire & de la conſcience on peut adjouſter enuers vn grand & Religieux Prince, tel que vous eſtes, SIRE, quelque autre ſorte de perſuaſion, il n'y a partie dans la raiſon, ſoit generale de voſtre Couronne, ſoit particuliere de voſtre ſacrée perſonne, qui ne ſe remuë pour vous y animer.

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1636_109.jpg



Car comme le premier Roy qui ſoit en la Chreſtienté vous eſtes obligé à la principale ſollicitude de ſon bien, qui ne peut ſubſiſter ſans voſtre force maritime, comme Roy Tres-Chreſtien, à la deliurance de tant de Chreſtiens, qui ne ſe peut autrement acquerir, & comme Roy des François à les reſtablir & maintenir en leur vray eſtre, qui eſt la liberté.

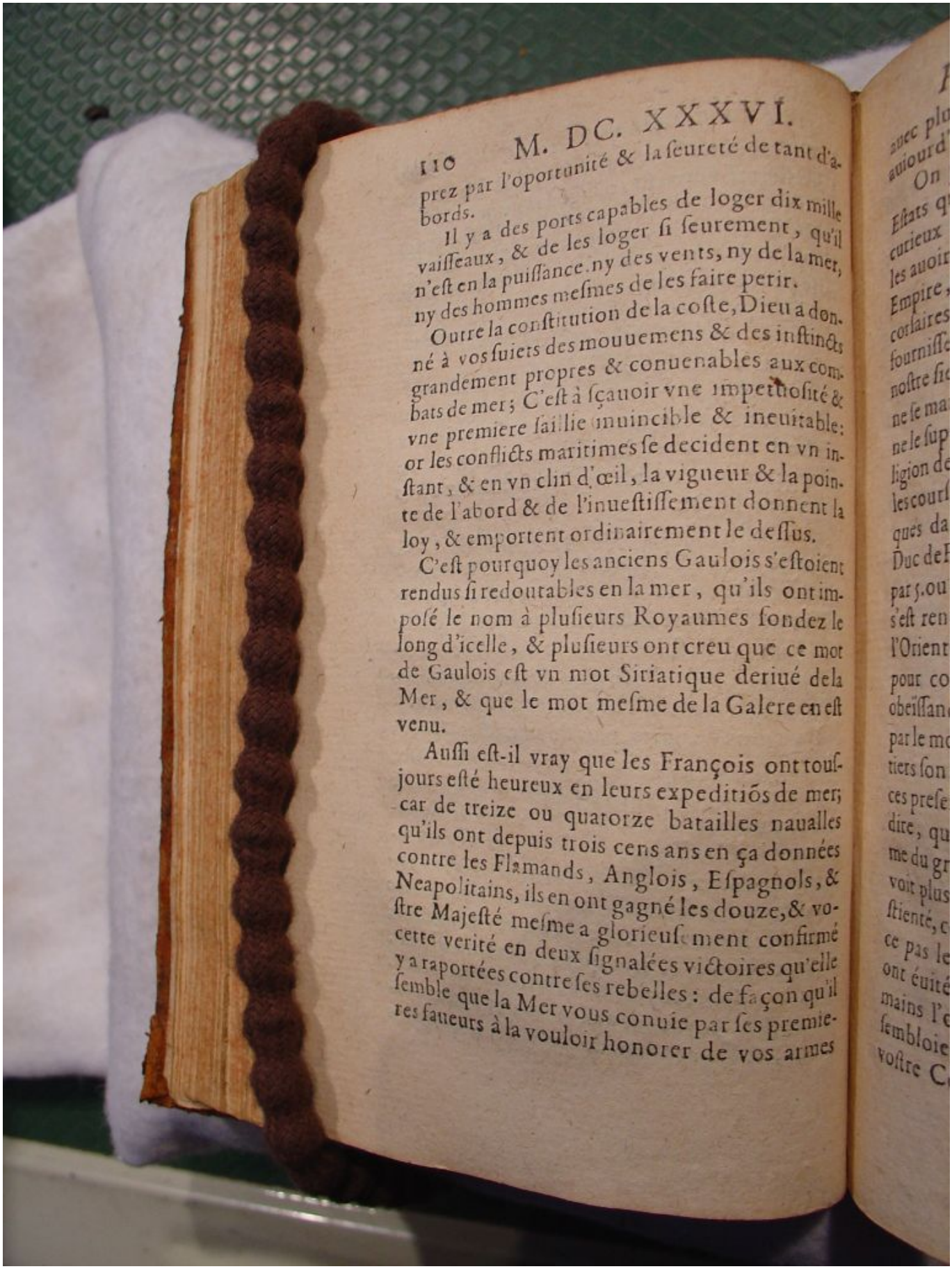
Si tous les ſiecles paſſez, où la valeur de cette braue Nation a fait tant de merueilles, pouuoient tourner face, auec quel eſtonnement, ou pluſtoſt auec quel horreur verroient-ils ce changement pitoyable de l'eſtat glorieux où ils nous ont laiſſez.

La conſtitution de voſtre Royaume, SIRE, eſt telle du coſté de voſtre pays de Prouence, qu'il ſemble que la nature qui vous l'a donnée ſi fauorable ſente iuſtement quelque deſplaiſir de vous voir ſi long-temps meſpriſer ſes faueurs, & perdre l'occaſion de tant de puiſſans aduantages qu'elle vous offre ſi abſolument.

Il y a plus de ports, plus de retraictes, & plus de logemens pour les Galeres en ceſte coſte, qu'en toute l'Italie & l'Eſpagne enſemble, elle eſt ſcituée entre l'vne & l'autre, vis à vis de ceſte partie d'Afrique, que l'on appelle communement Barbarie, & ſemble que Dieu aye voulu retirer ſes faueurs des autres coſtes pour les ramaſſer toutes en ceſte Prouince, & y rendre la mer ſouple & tranquille, comme elle eſt, pour tranſporter plus facilement les merueilles de voſtre Royaume aux yeux des autres Nations, & les conuier de les venir voir de plus

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1636_110.jpg



prez par l'oportunité & la seureté de tant d'abords.

Il y a des ports capables de loger dix mille vaisseaux, & de les loger si seurement, qu'il n'est en la puissance ny des vents, ny de la mer, ny des hommes mesmes de les faire perir.

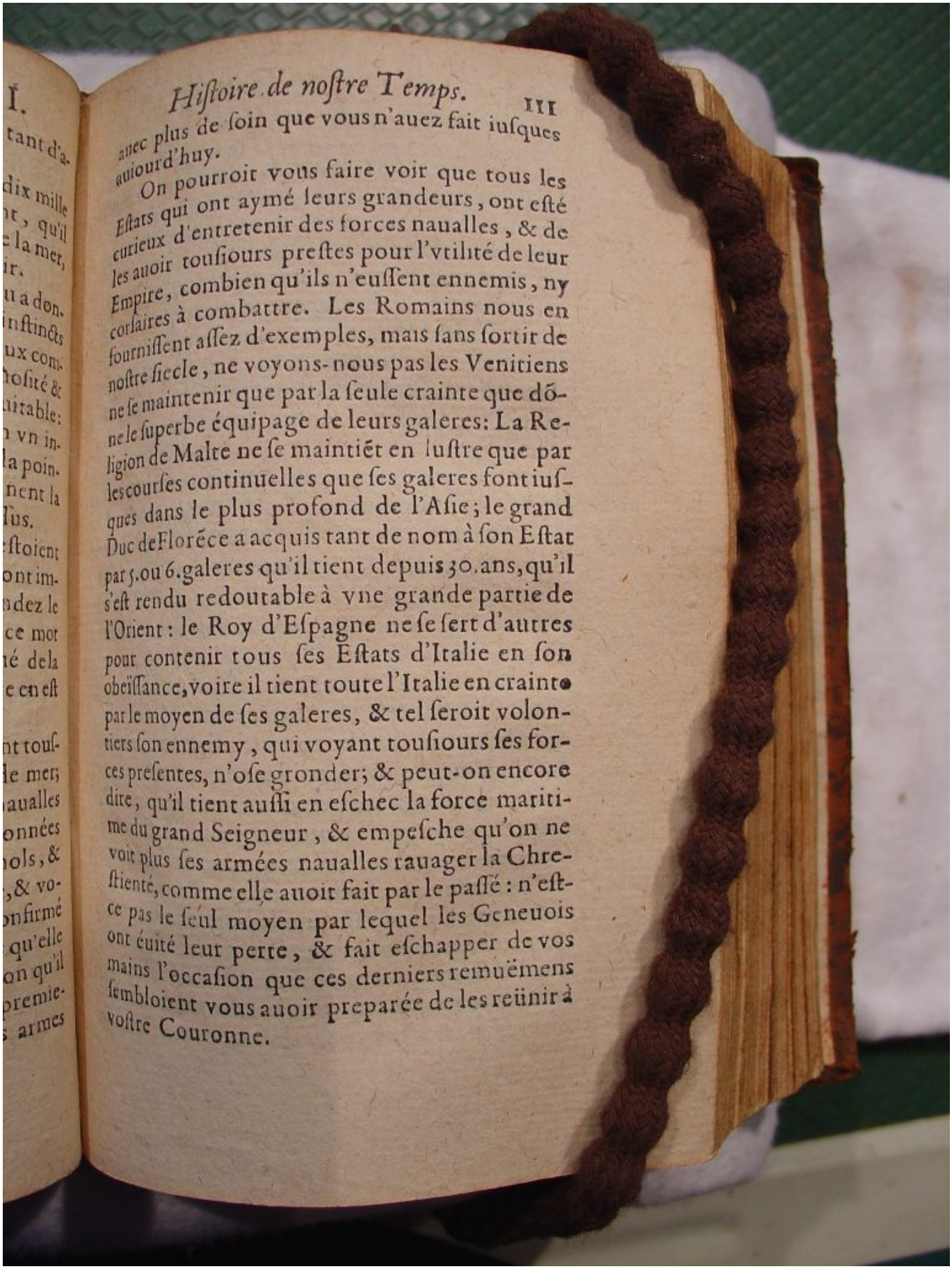
Outre la constitution de la coste, Dieu a donné à vos suiets des mouuemens & des instincts grandement propres & conuenables aux combats de mer; C'est à sçauoir vne impetuosité & vne premiere saillie inuincible & ineuitable: or les conflicts maritimes se decident en vn instant, & en vn clin d'œil, la vigueur & la pointe de l'abord & de l'inuestissement donnent la loy, & emportent ordinairement le dessus.

C'est pourquoy les anciens Gaulois s'estoient rendus si redoutables en la mer, qu'ils ont imposé le nom à plusieurs Royaumes fondez le long d'icelle, & plusieurs ont creu que ce mot de Gaulois est vn mot Siriatique deriué de la Mer, & que le mot mesme de la Galere en est venu.

Aussi est-il vray que les François ont tousjours esté heureux en leurs expeditiõs de mer; car de treize ou quatorze batailles naualles qu'ils ont depuis trois cens ans en ça données contre les Flamands, Anglois, Espagnols, & Neapolitains, ils en ont gagné les douze, & vostre Majesté mesme a glorieusement confirmé cette verité en deux signalées victoires qu'elle y a raportées contre ses rebelles: de façon qu'il semble que la Mer vous conuie par ses premieres faueurs à la vouloir honorer de vos armes

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1636_111.jpg

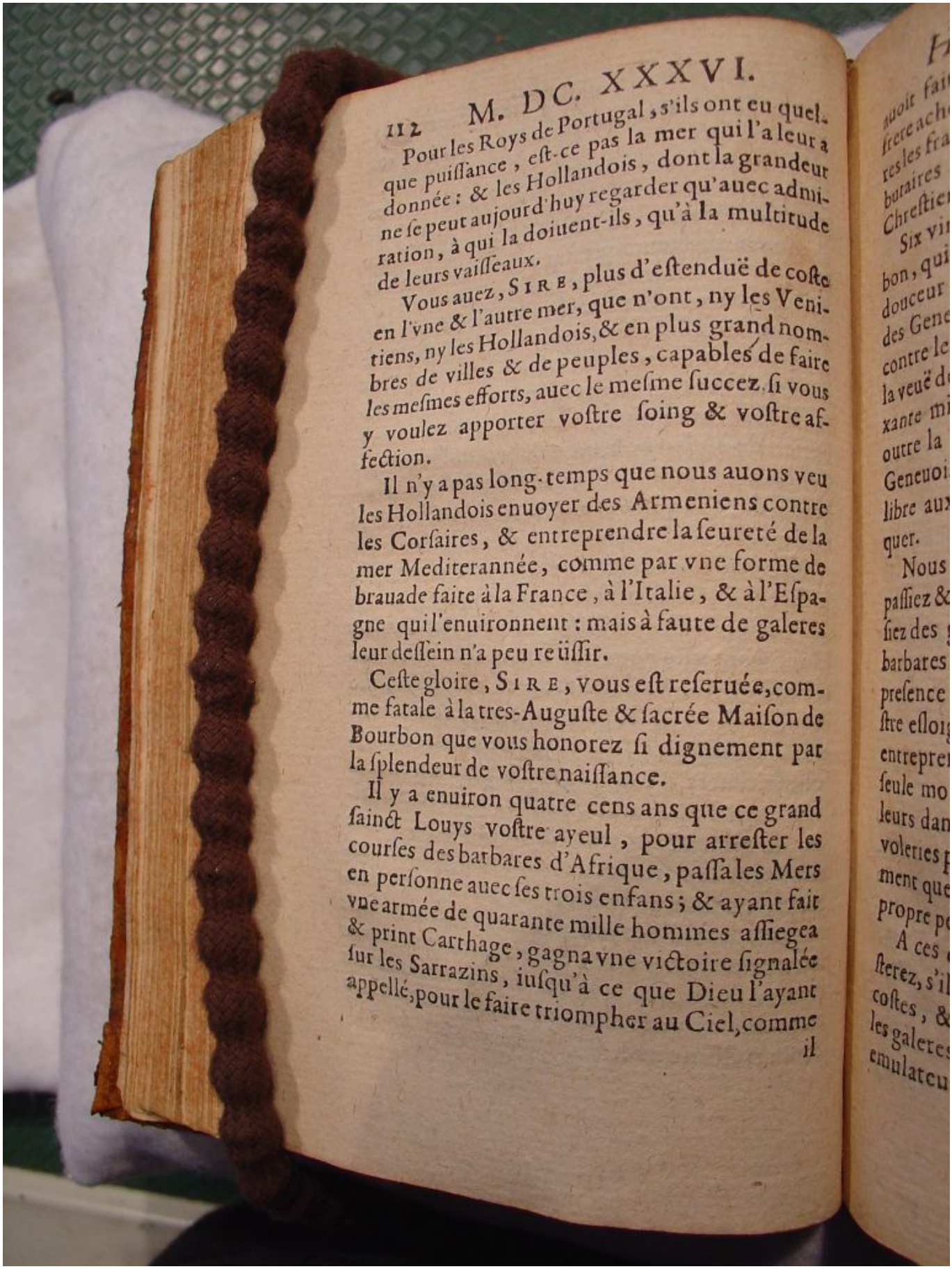


auec plus de ſoin que vous n'auez fait iuſques auiourd'huy.

On pourroit vous faire voir que tous les Eſtats qui ont aymé leurs grandeurs, ont eſté curieux d'entretenir des forces naualles, & de les auoir touſiours preſtes pour l'vtilité de leur Empire, combien qu'ils n'euſſent ennemis, ny corſaires à combattre. Les Romains nous en fourniſſent aſſez d'exemples, mais ſans ſortir de noſtre ſiecle, ne voyons-nous pas les Venitiens ne ſe maintenir que par la ſeule crainte que dõne le ſuperbe équipage de leurs galeres: La Religion de Malte ne ſe maintiẽt en luſtre que par les courſes continuelles que ſes galeres font iuſques dans le plus profond de l'Aſie; le grand Duc de Floréce a acquis tant de nom à ſon Eſtat par 5. ou 6. galeres qu'il tient depuis 30. ans, qu'il s'eſt rendu redoutable à vne grande partie de l'Orient: le Roy d'Eſpagne ne ſe ſert d'autres pour contenir tous ſes Eſtats d'Italie en ſon obeïſſance, voire il tient toute l'Italie en crainte par le moyen de ſes galeres, & tel ſeroit volontiers ſon ennemy, qui voyant touſiours ſes forces preſentes, n'oſe gronder; & peut-on encore dire, qu'il tient auſſi en eſchec la force maritime du grand Seigneur, & empeſche qu'on ne voit plus ſes armées naualles rauager la Chreſtienté, comme elle auoit fait par le paſſé: n'eſt-ce pas le ſeul moyen par lequel les Geneuois ont éuité leur perte, & fait eſchapper de vos mains l'occaſion que ces derniers remuëmens ſembloient vous auoir preparée de les reünir à voſtre Couronne.

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1636_112.jpg



Pour les Roys de Portugal, s'ils ont eu quelque puiſſance, eſt-ce pas la mer qui l'a leur a donnée: & les Hollandois, dont la grandeur ne ſe peut aujourd'huy regarder qu'auec admiration, à qui la doiuent-ils, qu'à la multitude de leurs vaiſſeaux.

Vous auez, SIRE, plus d'eſtenduë de coſte en l'vne & l'autre mer, que n'ont, ny les Veniciens, ny les Hollandois, & en plus grand nombres de villes & de peuples, capables de faire les meſmes efforts, auec le meſme ſuccez, ſi vous y voulez apporter voſtre ſoing & voſtre affection.

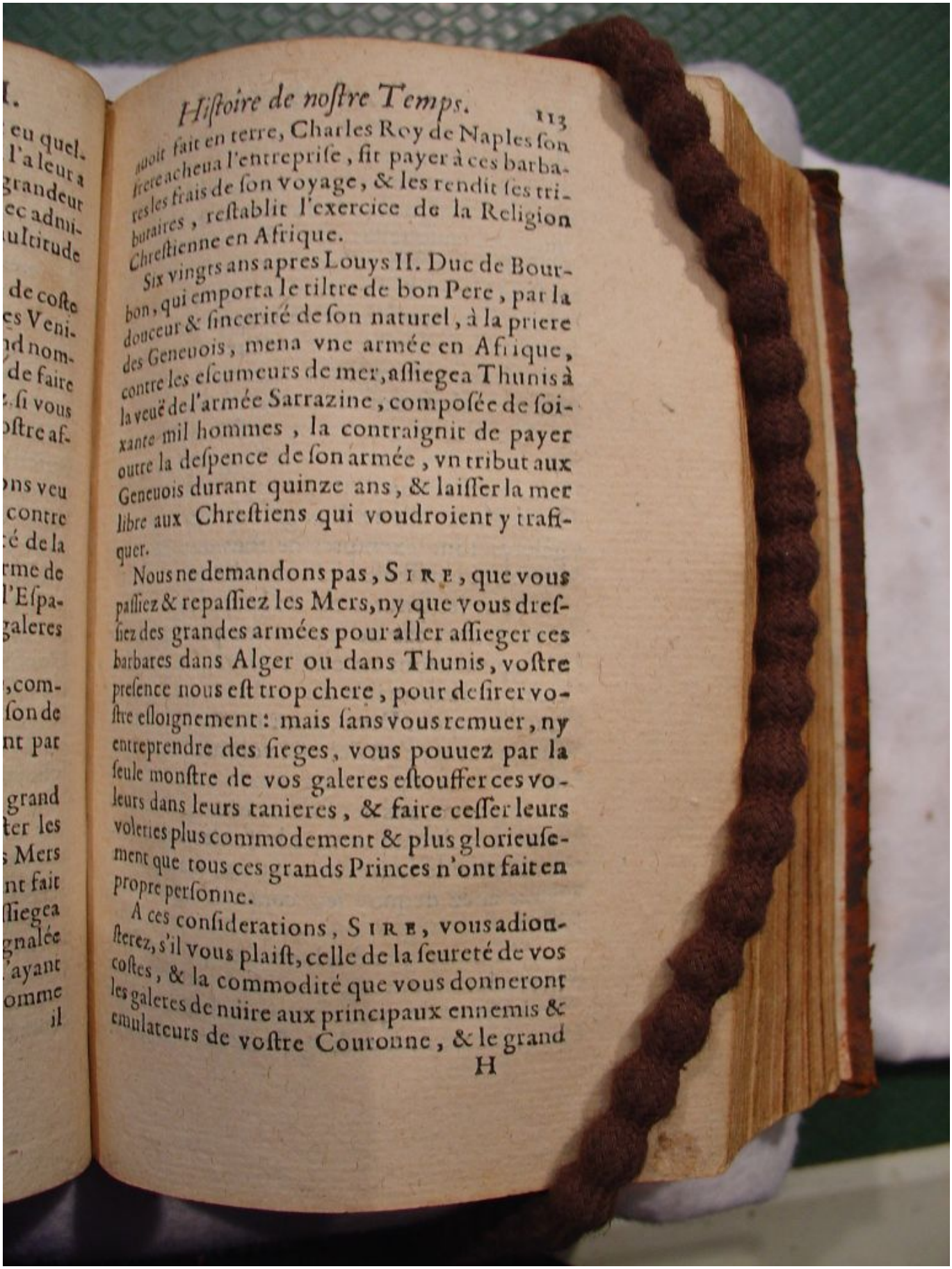
Il n'y a pas long-temps que nous auons veu les Hollandois enuoyer des Armeniens contre les Corſaires, & entreprendre la ſeureté de la mer Mediterannée, comme par vne forme de brauade faite à la France, à l'Italie, & à l'Eſpagne qui l'enuironnent: mais à faute de galeres leur deſſein n'a peu reüſſir.

Ceſte gloire, SIRE, vous eſt reſeruée, comme fatale à la tres-Auguſte & ſacrée Maiſon de Bourbon que vous honorez ſi dignement par la ſplendeur de voſtre naiſſance.

Il y a enuiron quatre cens ans que ce grand ſainct Louys voſtre ayeul, pour arreſter les courſes des barbares d'Afrique, paſſa les Mers en perſonne auec ſes trois enfans; & ayant fait vne armée de quarante mille hommes aſſiegea & print Carthage, gagna vne victoire ſignalée ſur les Sarrazins, iuſqu'à ce que Dieu l'ayant appellé, pour le faire triompher au Ciel, comme il

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1636_113.jpg



auoit fait en terre, Charles Roy de Naples son frere acheua l'entrepriſe, fit payer à ces barbares les frais de ſon voyage, & les rendit ſes tributaires, reſtablit l'exercice de la Religion Chreſtienne en Afrique.

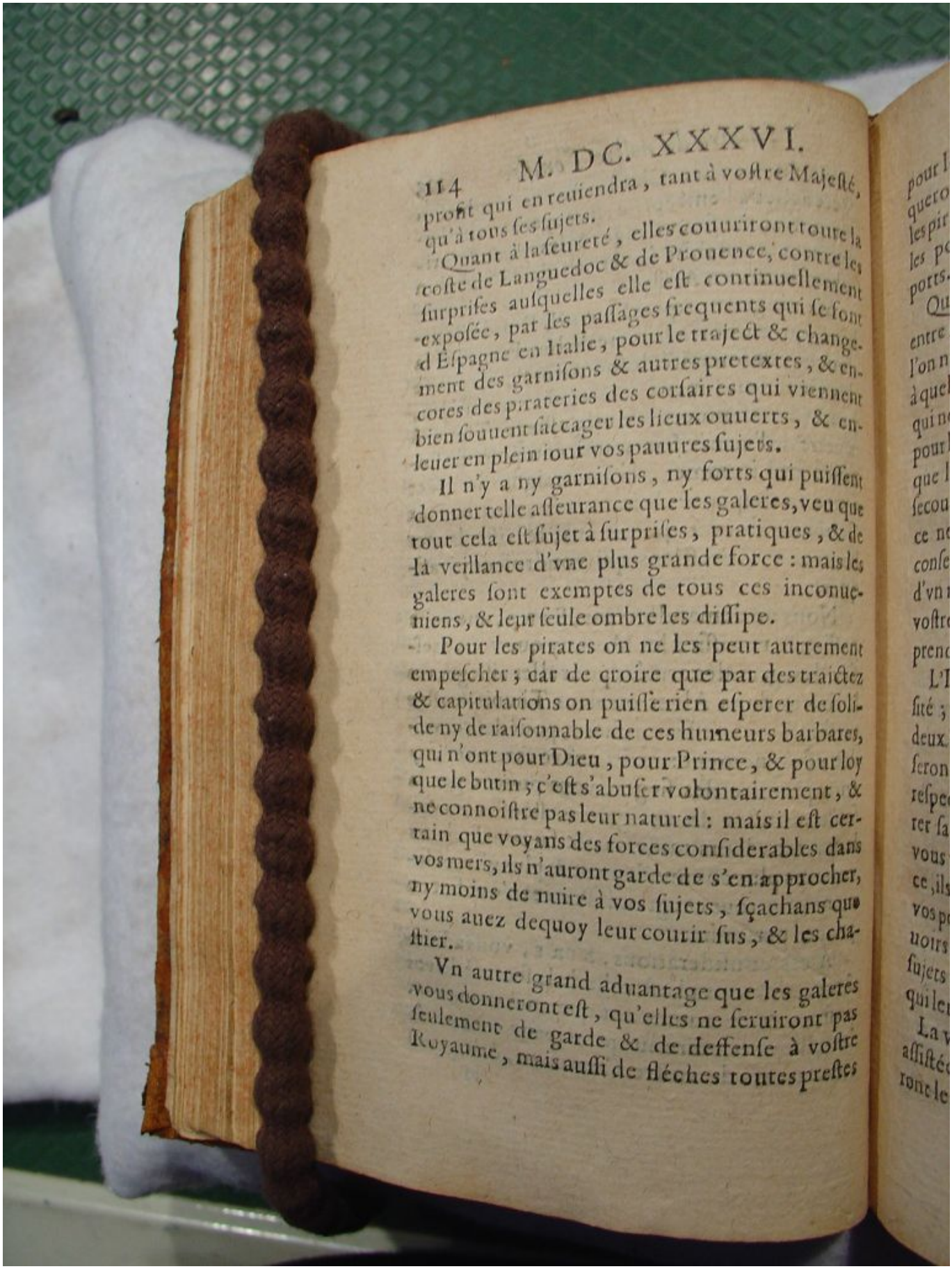
Six vingts ans apres Louys II. Duc de Bourbon, qui emporta le tiltre de bon Pere, par la douceur & ſincerité de ſon naturel, à la priere des Geneuois, mena vne armée en Afrique, contre les eſcumeurs de mer, aſſiegea Thunis à la veuë de l'armée Sarrazine, compoſée de ſoixante mil hommes, la contraignit de payer outre la deſpence de ſon armée, vn tribut aux Geneuois durant quinze ans, & laiſſer la mer libre aux Chreſtiens qui voudroient y trafiquer.

Nous ne demandons pas, SIRE, que vous paſſiez & repaſſiez les Mers, ny que vous dreſſiez des grandes armées pour aller aſſieger ces barbares dans Alger ou dans Thunis, voſtre preſence nous eſt trop chere, pour deſirer voſtre eſloignement: mais ſans vous remuer, ny entreprendre des ſieges, vous pouuez par la ſeule monſtre de vos galeres eſtouffer ces voleurs dans leurs tanieres, & faire ceſſer leurs voleries plus commodement & plus glorieuſement que tous ces grands Princes n'ont fait en propre perſonne.

A ces conſiderations, SIRE, vous adiouſterez, s'il vous plaiſt, celle de la ſeureté de vos coſtes, & la commodité que vous donneront les galeres de nuire aux principaux ennemis & emulateurs de voſtre Couronne, & le grand

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1636_114.jpg



profit qui en reuiendra, tant à voſtre Majeſté, qu'à tous ſes ſujets.

Quant à la ſeureté, elles couuriront toute la coſte de Languedoc & de Prouence, contre les ſurpriſes auſquelles elle eſt continuellement expoſée, par les paſſages frequents qui ſe font d'Eſpagne en Italie, pour le traject & changement des garniſons & autres pretextes, & encores des pirateries des corſaires qui viennent bien ſouuent ſaccager les lieux ouuerts, & enleuer en plein iour vos pauures ſujets.

Il n'y a ny garniſons, ny forts qui puiſſent donner telle aſſeurance que les galeres, veu que tout cela eſt ſujet à ſurpriſes, pratiques, & de la veillance d'vne plus grande force : mais les galeres ſont exemptes de tous ces inconueniens, & leur ſeule ombre les diſſipe.

Pour les pirates on ne les peut autrement empeſcher ; car de croire que par des traictez & capitulations on puiſſe rien eſperer de ſolide ny de raiſonnable de ces humeurs barbares, qui n'ont pour Dieu, pour Prince, & pour loy que le butin ; c'eſt s'abuſer volontairement, & ne connoiſtre pas leur naturel : mais il eſt certain que voyans des forces conſiderables dans vos mers, ils n'auront garde de s'en approcher, ny moins de nuire à vos ſujets, ſçachans que vous auez dequoy leur courir ſus, & les chaſtier.

Vn autre grand aduantage que les galeres vous donneront eſt, qu'elles ne ſeruiront pas ſeulement de garde & de deffenſe à voſtre Royaume, mais auſſi de fléches toutes preſtes

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1636_115.jpg

pour les décocher contre tous ceux qui prouoqueront voſtre indignation, & reprimeront les pirates, non ſeulement dans vos Mers, mais les pourſuiuront iuſques dans leurs propres ports.

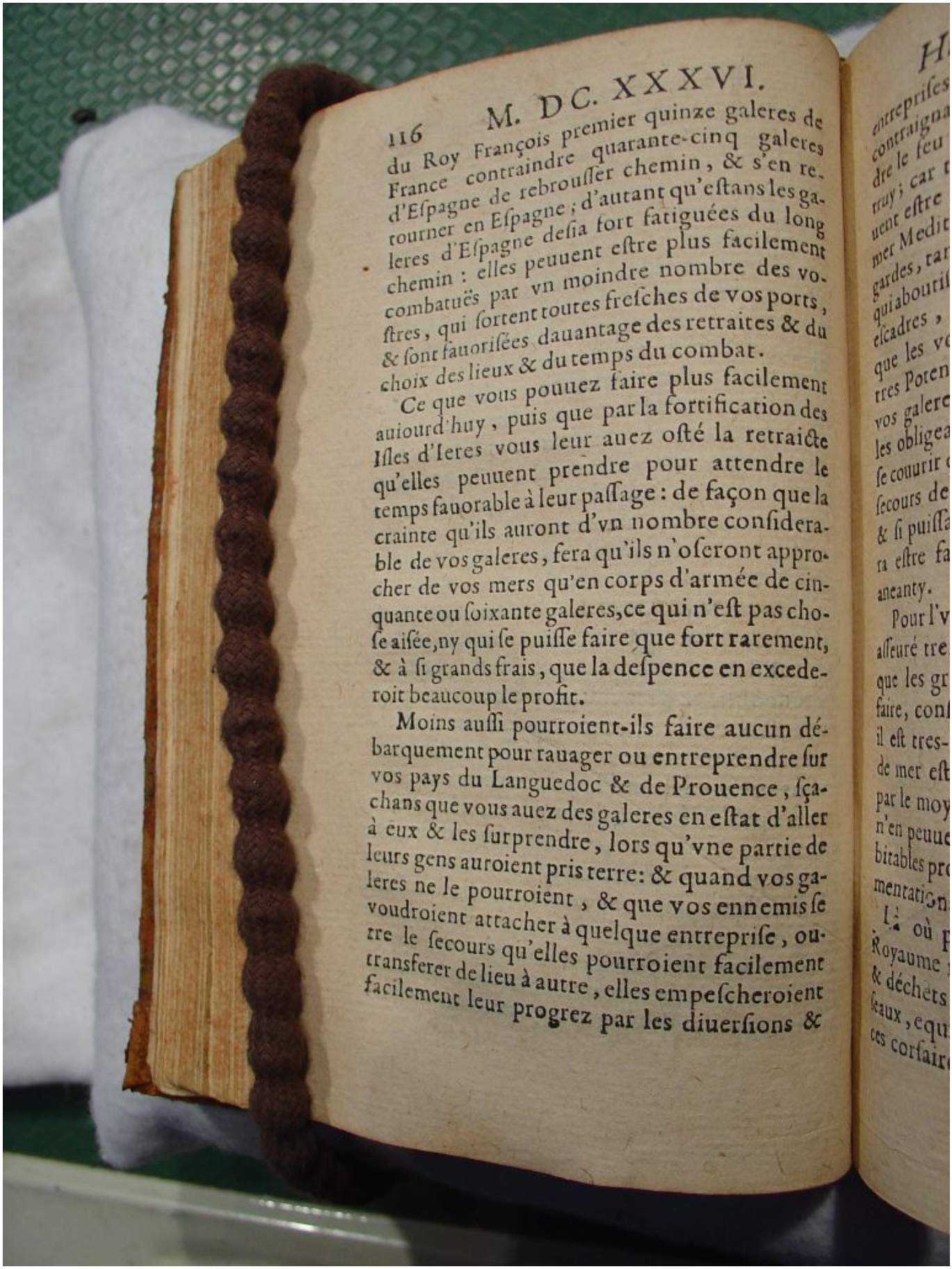
Qui plus eſt, voſtre pays de Prouence eſtant entre l'Italie & l'Eſpagne en telle aſſiete, que l'on ne peut paſſer de l'vn à l'autre ſans toucher à quelqu'vn de vos ports : Le Roy d'Eſpagne qui ne ſe peut paſſer du commerce de l'Italie, pour les grands Eſtats qu'il y poſſede, non plus que leſdits Eſtats ne ſe peuuent paſſer de ſon ſecours continuel, ſera reduit à vne dependance neceſſaire de voſtre bien-veillance pour conſeruer ce paſſage, lors que par le moyen d'vn nombre ſuffiſant de vos galeres il verra en voſtre main dequoy l'empeſcher, s'il entreprend quelque choſe contre voſtre volonté.

L'Italie ſe trouuera dans ceſte meſme neceſſité ; de façon que la communication de ces deux Eſtats releuant de voſtre ſeule grace, ils ſeront obligez de la cultiuer & maintenir auec reſpect & crainte, comme ne la pouuans alterer ſans leur ruine indubitable ; au lieu que vous voyant aujourd'huy deſarmé de ceſte force, ils paſſent le long de vos Mers, à la veuë de vos ports, ſans vous rendre les ſaluts ny les deuoirs qui vous appartiennent, ny moins à vos ſujets, lors qu'ils ſont en leurs ports, la iuſtice qui leur eſt deuë.

La verité eſt, SIRE, que dix de vos galeres, aſſiſtées de la faueur de vos ports, empeſcheront le paſſage de vingt, & a-t-on veu du temps

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1636_116.jpg



du Roy François premier quinze galeres de France contraindre quarante-cinq galeres d'Eſpagne de rebrouſſer chemin, & s'en retourner en Eſpagne; d'autant qu'eſtans les galeres d'Eſpagne deſia fort fatiguées du long chemin: elles peuuent eſtre plus facilement combatuës par vn moindre nombre des voſtres, qui ſortent toutes freſches de vos ports, & ſont fauoriſées dauantage des retraites & du choix des lieux & du temps du combat.

Ce que vous pouuez faire plus facilement auiourd'huy, puis que par la fortification des Iſles d'Ieres vous leur auez oſté la retraicte qu'elles peuuent prendre pour attendre le temps fauorable à leur paſſage: de façon que la crainte qu'ils auront d'vn nombre conſiderable de vos galeres, fera qu'ils n'oſeront approcher de vos mers qu'en corps d'armée de cinquante ou ſoixante galeres, ce qui n'eſt pas choſe aiſée, ny qui ſe puiſſe faire que fort rarement, & à ſi grands frais, que la deſpence en excederoit beaucoup le profit.

Moins auſſi pourroient-ils faire aucun débarquement pour rauager ou entreprendre ſur vos pays du Languedoc & de Prouence, ſçachans que vous auez des galeres en eſtat d'aller à eux & les ſurprendre, lors qu'vne partie de leurs gens auroient pris terre: & quand vos galeres ne le pourroient, & que vos ennemis ſe voudroient attacher à quelque entrepriſe, outre le ſecours qu'elles pourroient facilement transferer de lieu à autre, elles empeſcheroient facilement leur progrez par les diuerſions &

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1636_117.jpg

entrepriſes qu'elles feroient en leurs Eſtats, les contraignans de ſonger pluſtoſt d'aller eſteindre le feu chez eux, que de l'allumer chez autruy; car toutes les galeres d'Eſpagne ne peuuent eſtre enſemble en vn endroit dans ceſte mer Mediterranée, qu'elles n'abandonnent les gardes, tant d'vn endroit, que des autres lieux qui aboutiſſent à la mer; & ſi elles font deux eſcadres, elles ſeront touſiours plus foibles que les voſtres. Quant aux Geneuois & autres Potentats d'Italie, la ſeule ſubſiſtance de vos galeres conſommera tous leurs moyens, les obligeant de ſe tenir touſiours armez, pour ſe couurir d'vne inuaſion: & par conſequent le ſecours des deniers qu'ils baillent ſi ſouuent, & ſi puiſſamment au Roy d'Eſpagne, pourra eſtre facilement affoibly, voire du tout aneanty.

Pour l'vtilité, outre que le plus grand & plus aſſeuré treſor, & la plus honorable eſpargne que les grands Princes comme vous puiſſent faire, conſiſte en la gloire & en la reputation; il eſt tres-certain, SIRE, que le commerce de mer eſtant remis en ſon ancienne liberté, par le moyen de ces galeres, tous vos ſubiects n'en peuuent reſſentir que des grands & indubitables profits, & vos fermes de notables augmentations.

Là où par ces frequentes pirateries voſtre Royaume reçoit de tres grandes diminutions & déchets, ſoit de l'or, marchandiſes, vaiſſeaux, equipages, munitions & hommes que ces corſaires luy rauiſſent; ſoit encores de l'ar-

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan